

JUSTICE DE PAIX DE LA VILLE ET FAUBOURGS DE MEZIERES ET DU CANTON RURAL DE MEZIERES

1790 - 1818

45L 1 - 28

Établi par Jérémy MORVAN, assistant de conservation du patrimoine
sous la direction d'Éric MONTAT, conservateur du patrimoine

Charleville-Mézières

2026

Présentation générale du fonds

Identification :

Référence	45L 1 - 28
Intitulé	Justice de paix de la ville et faubourgs de Mézières et du canton rural de Mézières
Dates extrêmes globales	1790-1818
Niveau de description	Fonds
Importance matérielle	0, 22 mètre linéaire.

Contexte :

Nom du producteur	France. Justice de paix (Mézières, Ardennes)
Histoire administrative du producteur	<p>Créées en 1790, les justices de paix sont durablement modelées en décembre 1801 et commencèrent à fonctionner le 25 thermidor an X (13 août 1802).</p> <p>Le déclin de la fonction conciliatrice du juge de paix dans le premier tiers du XXe siècle s'accompagne du développement de la juridiction contentieuse. Les attributions administratives de la justice de paix se sont développées à partir du dernier tiers du XIXe siècle.</p> <p>La professionnalisation des juges de paix et le regroupement des justices de paix, débuté en 1929, ont constitué les prémices de la disparition de ces juridictions, supprimées en 1958. Les 2902 justices de paix existant en décembre 1958 sont remplacées par 455 tribunaux d'instance.</p>
Historique de la conservation des documents	Sans objet
Modalités et date d'entrée	Sans objet

Contenu et structure :

Présentation du contenu	Jugements et dossiers de procédures de la Justice de paix de la ville et faubourgs de Mézières et du canton rural de Mézières.
Tris, éliminations réalisées	Sans objet
Accroissements	Sans objet
Mode de classement	Les documents ont été classés par affaires et par ordre chronologique.

Conditions d'accès et d'utilisation :

Conditions d'accès	Ces documents sont des archives publiques. À ce titre leur communicabilité est régie par le code du patrimoine (art. L. 213-1 à L. 213-8).
Conditions de reproduction et de réutilisation	Les conditions de reproduction et de réutilisation sont régies par le règlement de la salle de lecture des Archives départementales des Ardennes et par la licence ouverte votée par le Conseil départemental.
Langue et écriture des documents	Français
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques	Papier
Instruments de recherche	Sans objet

Sources complémentaires :

Existence et lieu de conservation des originaux	Sans objet
Existence et lieu de conservation de copies	Sans objet
Sources complémentaires dans le service des archives et hors service	L 1 à 1414 Administrations de l'époque révolutionnaire (1790-1832). 1L 1 à 80L 1 Archives judiciaires de l'époque révolutionnaire (1790-1829). Q 1-832 Domaines nationaux pendant la Révolution et l'Empire. - Affaires générales, ventes des biens nationaux, administration du séquestre des biens nationaux (1790-1870). 1J 128 1- 8 Papiers de l'abbé Émile Bouchez. Le clergé dans les Ardennes en 1789 et sous la Révolution [s.d.] 1J 211 Évêché constitutionnel des Ardennes. 1) "Procès-verbal de l'Assemblée électorale pour la nomination de l'évêque du Diocèse des Ardennes dont le siège est fixé à Sedan, 21-24 novembre ; 2) "Lettre circulaire de Mgr Philbert, Evêque du département des Ardennes à MM. les curés, desservans et vicaires de son diocèse", 26 avril 1792.

JUSTICE DE PAIX DE LA VILLE ET FAUBOURGS DE MEZIERES ET DU CANTON RURAL
DE MEZIERES

1J 220

Évêché constitutionnel des Ardennes. 1) Lettre de Nicolas Philbert, curé de Sedan, à l'Archevêque de Reims, demandant la création d'un évêché des Ardennes et réponse négative de l'archevêché, 7 et 12 mars 1791 ; 2) Discours de Nicolas Philbert aux électeurs du district assemblés dans l'église paroissiale de Sedan avant de procéder à la nomination des juges du nouveau tribunal de police, 24 octobre 1790 ; 3) "Mandement de Monsieur l'Évêque du département des Ardennes" sur le jeûne et l'abstinence, 14 janvier 1792 ; 4) "Mandement de Monsieur l'Évêque du département des Ardennes" sur la nouvelle constitution du Royaume, 17 septembre 1791 ; 5) "Mandement du citoyen-évêque du département pour rendre à Dieu de solennelles actions de grâces des victoires remportées par nos généraux sur les armées combinées des Rois de Prusse, de Hongrie et leurs alliés, 11 octobre 1792 ; 6) Instruction de l'Évêque du département des Ardennes, sur la loi du 20 septembre 1792 qui détermine le mode de constater l'état-civil des citoyens, 12 octobre 1792 ; 7) Réponse de Perrin, député des Vosges, aux calomnies de Vassant, maire de Sedan, an III ; 8) Photographie d'une page de couverture de "l'Évêque du département des Ardennes au clergé et à tous les fidèles de son diocèse".

1J 238

Administration générale du département. 1) Liste des jurés formée pour le quatrième trimestre de l'an VII par l'administration centrale du département des Ardennes, an VII ; 2) Liste des notables du département pour les élections de l'an IX.

1J 576

Jugement rendu par le Tribunal criminel du département des Ardennes qui condamne à la peine de mort des citoyens coupables de complicités d'assassinats, de faux témoignages, de vols ou de manœuvres frauduleuses tendant à ébranler la fidélité des défenseurs de la Patrie envers la Nation Française et à troubler l'Etat par une guerre civile, 27 messidor an III (1794).

6J 1-14

Collection Pol Gosset : documents de l'époque révolutionnaire (la Terreur à Sedan et dans les Ardennes). Collection contenant des rares sceaux révolutionnaires ainsi que des autographes remarquables (1786-1805).

13J 1-48

Collection du chanoine Jean Ladame : documents sur le clergé des Ardennes pendant la Révolution [s.d.].

JUSTICE DE PAIX DE LA VILLE ET FAUBOURGS DE MEZIERES ET DU CANTON RURAL
DE MEZIERES

Bibliographie

Les cahiers de doléances ardennais 1789. Charleville-Mézières : Archives départementales des Ardennes, 1989. 647 pages [JD/C 2].

ACREMONT, Henri d'. La Terreur dans les Ardennes : Mogue-Vassant. Paris : H.-G. Peyre, 1937, 207 pages [JD/A 1].

BERARD, Yvonne. La Terreur à Charleville (Été 1792-Thermidor An II). Paris : Université de Paris I, 1972. 172 pages [KC/C 2].

GABER, Stéphane. La révolution française à Carignan et dans le pays d'Yvois (1789-1795). [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. 63 pages [KC/C 14].

GAYOT, Gérard. Révolution en Ardenne de l'Argonne au Namurois. Charleville-Mézières : éd. Terres Ardennaises, 1989. 319 pages [JD/D 1].

Contrôle de la description :

Notes de l'archiviste

Jérémy Morvan

Règles ou conventions

Norme générale et internationale de description archivistique (ISAD-G) publiée par le Conseil international des archives en 1994, 2e édition en 1999.

Date de la notice

Sans objet

JUSTICE DE PAIX DE LA VILLE ET FAUBOURGS DE MEZIERES ET DU CANTON RURAL
DE MEZIERES

45L 1 - 14	Justice de paix de la ville et faubourgs de Mézières.	1790-1802
45L 1 - 2	Minutes de sentences.	1790-1798
45L 1		30 décembre 1790-18 fructidor An III
45L 2		7 vendémiaire An IV-15 fructidor An VI
45L 3	Registres destinés à l'inscription de tous les actes extrajudiciaires : tutelles, curatelles, délibérations de famille.	27 décembre 1790-19 thermidor An III
45L 4 - 9	Registres destinés à l'inscription des procès-verbaux et actes dressés au bureau de paix et de conciliation.	1791-An XI
45L 4		12 janvier 1791-8 prairial An VI
45L 5		8 prairial An IV-18 floréal An V
45L 6		23 floréal An V-3 pluviôse An VI
45L 7		8 pluviôse An VI-25 ventôse An VII
45L 8		5 germinal An VII-17 germinal An X
45L 9		6 vendémiaire An X-2 vendémiaire An XI
45L 10	Dénonciation par Jean Baptiste Louis, aubergiste à Dom-le-Mesnil, contre Chambelan, gendarme national du département de la Meurthe à la résidence du Faubourg de la Montagne à Mézières pour voies de fait et propos insolents contre son fils.	15 thermidor An II
45L 11	Information contre Pierre Ménard, berger à la Grandville, accusé de regretter Louis XVI et d'avoir dit "Au diable la République".	16-19 vendémiaire An VI
45L 12	Procédure contre Flusin, boucher à Mézières, Nicolas Landragin, garde-champêtre à la Francheville, et Nicolas Compas pour troubles à l'ordre public.	18-19 pluviôse An VIII

JUSTICE DE PAIX DE LA VILLE ET FAUBOURGS DE MEZIERES ET DU CANTON RURAL
DE MEZIERES

- 45L 13 Procédure contre Marie-Alexis Grave, dite Moutonne, épouse de Joseph Mouton, soldat au 20^e Régiment de Chasseurs, femme de mauvaise vie, accusée de n'avoir d'autre domicile que le corps de garde et d'avoir corrompu plusieurs soldats de la garnison.
3-6 ventôse An VIII
- 45L 14 Procédure contre Joseph Vieillard, voiturier, domicilié à Reims, prévenu d'homicide involontaire d'un enfant à Mézières.
10 prairial An VIII
- 45L 15 - 27 Justice de paix du canton rural de Mézières.
1793-1818
- 45L 15 Procédure contre Claude Le Laurin, maréchal-ferrant à Lumes, pour menaces et insultes contre des officiers municipaux.
4 floréal-15 prairial An II
- 45L 16 Procédure entre la veuve Marie Claude Saingery, veuve de Nicolas Barré, contre Claude Piérard de Warcq auquel elle réclame mille livres pour avoir blessé un de ses chevaux avec une faucille.
27-30 septembre 1793
- 45L 17 Procédure contre Catherine Orban, prévenue de vol de bijoux et objets d'orfèvrerie.
28 floréal-1 messidor An II
- 45L 18 Procédure contre Bernard Verdier, tisserand à Gespunsart, prévenu d'avoir vendu du savon à un prix plus élevé que celui fixé par la loi sur le maximum.
5-9 fructidor an II
- 45L 19 Procédure contre Jean Baptiste Webert, accusé d'avoir volé deux poules et un coq au Theux.
11 brumaire-11 prairial An III
- 45L 20 Procès-verbal de levée des scellés apposés sur les papiers du citoyen Paul Dherville, domicilié à Mézières, Faubourg de la Montagne.
9 frimaire an III
- 45L 21 Procédure contre Jean-François Gouverneaux, cultivateur à Lumes, pour refus de livrer les grains réquisitionnés pour les subsistances.
2 nivôse-13 pluviôse an III
- 45L 22 Procédure entre Jean-Baptiste et Jean-Louis Cousin, demeurant au Theux, et le sieur Mangin : interrogatoire des témoins au sujet d'une rixe.
17 pluviôse An V

JUSTICE DE PAIX DE LA VILLE ET FAUBOURGS DE MEZIERES ET DU CANTON RURAL
DE MEZIERES

- 45L 23 Procédure contre Joseph Monin, évêque constitutionnel à Sedan, accusé d'avoir omis de faire devant l'administration municipale du canton de Mézières, la déclaration prescrite par la loi du 7 vendémiaire an IV sur la police des cultes.
3 messidor-22 thermidor An VII
- 45L 24 Plainte adressée au commissaire de police de Mézières par le citoyen Wuillaume, locataire de la pêche des fossés de Saint-Julien, contre divers particuliers qui ont pris des brochets au fusil.
7 ventôse an VII
- 45L 25 Interrogatoire de Jacques Finet prévenu d'effraction en la maison de justice de Mézières.
20 thermidor An VIII
- 45L 26 Rapports des gardes-champêtres de Pussemange, Saint-Laurent et Le Theux relatifs au passage d'individu et d'animaux au milieu de terres cultivées.
14 pluviôse An VII
- 45L 27 Procès-verbal d'estimation d'une partie du buffet de salle que Nicolas Vaucher, aubergiste à Mézières, a fait achever par le sieur Magonet, menuisier à Charleville.
24 novembre 1813
- 45L 28 Procuration donné par Cailleateau à Cailleateau Père pour le représenter à l'audience du juge de paix.
An VII